

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Atelier – Cadre de vie 18 avril 2017

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Destinataires du compte rendu:

- Membres de la Commission Cadre de Vie
- Membres du COP15
- Bureaux d'Etudes (BE) missionnés
- Techniciens CCHC
- PPA

Annexes :

- Listes de présence des deux ateliers
- Support de présentation (version numérique) :



Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes du Haut-Chablais**
Contact : Responsable Urbanisme - Jean-François BAILLEUX
Courriel : direction-urbanisme@hautchablais.fr
Tél : 04 50 84 68 15

Interlocuteurs principaux : **EPODE – BLEZAT**
Tél : 04 79 69 39 51 – Fax : 04 79 96 31 09
Email : e.guyot@epode.eu
Email : mickael.etheve@blezatconsulting.fr

Dossier
n° 16032

Ce compte rendu précise de manière synthétique les éléments présentés durant la séance et il restitue les remarques et observations des différents participants.

1-Synthèse des échanges

- La question du cadre de vie est un sujet important qui touche à plusieurs thématiques de la planification territoriale. Les points thèmes sont abordés :

- **Thème : Le Cadre : « Esthétique / Identité locale »**

- A) Le territoire reste « globalement préservé, cependant la forêt gagne de plus en plus de terrain. Même si ce phénomène n'est pas aussi marqué dans certaines communes, à Vailly notamment. Il existe des incitations pour défricher et reboiser, il faudrait sans doute plus mobiliser ces outils.
- B) La question de l'authenticité ressort beaucoup dans les échanges, elle relève de la préservation du cadre environnemental et paysager mais aussi de la valorisation du patrimoine. Comment mieux encadrer l'architecture ? L'authenticité est-elle compatible avec l'architecture contemporaine ?
- C) Si la physionomie des villages doit être préservé il s'agit « d'ouvrir une porte aux réflexions durables sur le mode d'habitat », pas partout mais dans des nouveaux quartiers ciblés.
- D) Le développement urbain est important sur le territoire en raison des « faibles coûts » foncier comparativement au bassin de Thonon ou au bas chablais. Ce développement devra d'autant plus être encadré en raison de l'arrivée du Léman Express qui va conforter voir accentuer l'attractivité du « bassin de Vailly » à travers le renforcement de la gare de Perrignier (20 min en voiture).

- **Thème : Le vivre ensemble, comment recréer du lien social?**

- E) Dans un contexte de croissance résidentielle forte il est important de se poser la question du « vivre ensemble », en effet entre les populations ancrées localement depuis plusieurs générations et les « jeunes ménages urbains » qui s'installent l'intégration n'est pas toujours évidente. Cet enjeu, qui relève du monde associatif doit également s'inscrire dans une politique d'aménagement proposant des lieux de vies, de rencontres. La notion de jardins partagés ou de vergers collectifs est évoquée. Le PLU pourra mobiliser des outils (OAP, ER) pour mettre en place des actions de ce type.

- **Thème : Le vivre ensemble, comment recréer du lien social?**

- F) La CCHC bénéficie d'un bon taux d'équipements, cependant leur accessibilité et leur mise en réseau pourrait être améliorée. En sachant que le territoire est aussi tourné sur Thonon « les enfants vont soit à la piscine de Morzine soit à Amphion ». L'organisation des équipements doit être cohérente à l'échelle du territoire, un projet de salle polyvalente/salle culturelle est envisagé sur la vallée du Brevon.
- G) L'offre culturelle peut être renforcée, en s'appuyant sur les pôles patrimoniaux existants (musée de la faune et musée de la belle vallée, abbaye..). Le petit patrimoine bâti (croix, lavoirs..) doit faire l'objet d'une identification et d'une valorisation.

- H) Le lien social et identitaire doit aussi se créer dès le plus jeune âge, exemple : « un berger dans une école », démarche qui consiste à rappeler aux enfants le rôle de l'agriculture et des agriculteurs.
- I) L'eau est un élément naturel majeur du paysage du haut chablais. Au-delà de son rôle en termes de biodiversité il s'agira de porter une réflexion sur la valorisation hydroélectrique des cours d'eau.
- J) Le cadre de vie c'est aussi la « qualité de l'air ». Si le haut chablais est encore relativement préservé la situation de la vallée de l'Arve est préoccupante. Si le PLUi ne pourra pas directement garantir un niveau de qualité de l'Air il pourra agir sur le développement des constructions et sur le cadre à une nouvelle mobilité.

Annexe

Présents à la Commission Cadre de Vie PLUi-H du 18 avril 2017

ELUS		
COMMUNE	NOM	Prénom
BELLEVAUX	CONVERSET	Michel
BELLEVAUX	BATUT	Nadine
LA COTE D'ARBROZ	MUFFAT	Sophie
LA FORCLAZ	GALLAY	Gilbert
LA VERNAZ	GARIN	Jacqueline
LA VERNAZ	HAUTEVILLE	Laurent
REYVROZ	LOMBARD	Gérald
REYVROZ	CORNIER	Andrée
SAINT JEAN D'AULPS	BOIRE-VARLET	Sophie
SEYTROUX	BOYAT	Sylvie
VAILLY	TRABICHET	Yannick
VAILLY	NAZAIRE	Laurent
VAILLY	CURSAT	Carole

ASSOCIATIONS et COLLECTIFS

Lou Dvantis	PRIOUX	Geneviève
Lou Dvantis	RICHARD	Marie José

Bureaux d'Etude et Techniciens

LOUIS	Dominique	Responsable Domaine Découverte CCHC
PANIKIAN	Virginie	Responsable Bibliothèques CCHC
BAILLEUX	Jean-François	Responsable Urba CCHC